ROUBAIX

LA FAMILLE & L'EDUCATION

UNE CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ DUTOIT, SUPÉRIEUR DE L'INSTITUTION N.-D. DES VICTOIRES.

L'auditoire des Cours Sociaux de l'Institut Populaire a eu, hier soir, la bonne fortune d'entendre M. l'abbé Dutoit, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Victoires, aussi distingué et érudit conférencier que remarquable éducateur.

Le sujet traité par M. l'abbé Dutoit « La famille et l'éducation » est on ne peut plus d'actualité en ce moment où la guerre la plus acharnée est faite à l'éducation religieuse, où est méconnue la liberté la plus sacrée pour les parents, de confier aux maîtres de leur choix l'éducation de leurs enfants.

Le conférencier l'a supérieurement et très éloquemment développé et l'auditoire lui a montré, par ses applaudissements, combien il avait été apprécié et compris.

M. l'abbé Dutoit a fait ressortir tout d'abord la nécessité, pour les parents qui ne voulaient pas mériter d'être considérés comme des parents dénaturés, de s'occuper personnellement de la formation de leurs enfants, et de ne pas se décharger complètement de ce soin sur les maîtres. Ceux-ci ne doivent être que des auxiliaires. Il est impossible de trouver ensemble, ailleurs qu'au sein de la famille, ces deux facteurs nécessaires, l'autorité du père et la douceur de la mère.

Mais pour réaliser une bonne éducation, ajoute M. l'abbé Dutoit, il faut que les parents se munissent de deux choses : un programme et une méthode.

Quel sera ce programme ? Les anciens le résumaient très bien dans ces mots : « Mens sana in corpore sano », une âme saine dans un corps sain. Ce principe est toujours vrai : l'éducation physique doit être intimement liée à l'éducation morale et intellectuelle, comme le corps est intimement lié à l'âme.

Le conférencier dit qu'il n'insistera pas sur le côté physique de l'éducation. Ce sujet a déjà été traité, d'ailleurs, devant ce même auditoire.

Il développera la méthode à suivre dans la formation de l'âme, c'est-à-dire de l'intelligence, du cœur et de la volonté.

En ce qui concerne l'éducation intellectuelle, il reconnaît que les parents doivent forcément s'en décharger sur les maîtres qu'ils ont choisis, leur compétence en cette matière étant forcément limitée. Les parents peuvent cependant aider beaucoup à la bonne formation intellectuelle de leurs enfants en développant le bon sens de ceux-ci à propos de tous les événements qui se déroulent autour d'eux.

Mais aux parents incombe surtout le devoir de s'occuper de l'éducation morale et religieuse des enfants, la plus importante sans contredit.

Et pour mener à bien cette tâche ils ne peuvent trouver une meilleure méthode que celle qui est basée sur la doctrine catholique. Seule, en effet, cette doctrine prémunit l'homme contre les difficultés de la vie ; seule elle lui donne assez de confiance pour les surmonter quand elles se présentent. Sans la foi en la vie future, il est impossible d'accomplir certains devoirs, de résister à certaines épreuves.

M. l'abbé Dutoit dont la logique impressionne vivement ses auditeurs, appuie sa thèse sur des exemples frappants. Il montre combien faibles et impuissants sont les moyens fournis par la morale simplement honnête et areligieuse, et combien au contraire, sont puissants ceux que fournit la religion catholique pour maintenir l'homme dans le droit chemin, jusqu'à l'accomplissement des plus durs sacrifices.

Le conférencier entre ensuite dans le détail et donne aux parents d'excellents conseils pour les diriger dans l'application de cette méthode basée sur la doctrine catholique.

Il établit la nécessité pour eux de développer leur compétence en matière d'éducation ; définit les caractères de l'autorité et les moyens de la posséder et indique les sanctions diverses à appliquer lorsque l'enfant a fait une faute.

La conférence terminée, M. l'abbé Dutoit a été vivement remercié, au nom de tous, par le directeur de l'Œuvre des Cours Sociaux.

Paroisse du Très-Saint-Rédempteur. — Conférence sur un pèlerinage en Terre-Sainte. — Dimanche prochain, 29 mars, à 7 heures précises du soir, le R. P. Plancke viendra donner sa belle conférence sur Jérusalem et la Terre-Sainte, dans la grande salle du patronage Jeanne-d'Arc, vis-à-vis de l'église. Cette conférence sera accompagnée de plus de 150 projections inédites. Pour un catholique et un Français, peut-on imaginer un voyage plus intéressant, un pèlerinage plus émouvant ? Les personnes désireuses d'assister à cette belle conférence feront bien de retenir leurs places à l'avance, car la salle sera sûrement insuffisante, si l'on en juge par l'empressement avec lequel on enlève les cachets chez M. Bogaert.

— Les enfants ne seront admis qu'à la condition d'être accompagnés de leurs parents. Pour couvrir les frais des projections, on a fixé le prix des places à 0,25 centimes.

Histoire de Lourdes. — Les foules de Lourdes, les merveilles de Lourdes, les gloires de Lourdes. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Cercle de la Concorde. — Demain dimanche, à 5 h., aura lieu un concours de boules et de cartes pour des craquelins. Un craquelin sera offert à tous les sociétaires prenant part au jeu.

Société des Anciens Militaires (63, rue de Lannoy). — Samedi 28 mars, à 7 h. 3/4, réunion au local, café Leman. Départ à 8 h. pour la conférence de l'Hippodrome.

Sceffia Roubaisienne. — Samedi, à 8 h. 1/2, chez Desanois, place Notre-Dame, répétition générale. Communication importante.

L'assassinat de la rue des Filatures. — Les funérailles de Léonie Farvacque, la victime du crime de la rue des Filatures, ont eu lieu hier matin, à 7 heures et demie, à Notre-Dame. Le convoi funèbre est parti de l'Hôtel-Dieu.

Une foule très nombreuse de curieux stationnait sur son passage. Derrière le corbillard, suivi seulement de quelques personnes, marchaient la fille aînée de Léonie Farvacque, Laure, et sa tante. Il n'y a pas eu d'incident.

Nous avons dit qu'un des témoins entendu au cours de l'enquête avait accusé Léonie Farvacque d'avoir voulu empoisonner Joseph Vanschel en mettant fréquemment du sel d'oseille dans ses aliments.

Ces accusations se sont précisées et il semble bien établi que le fait n'est que trop réel.

Léonie Farvacque avait fait connaître ses coupables agissements à une compagne de travail, disant qu'elle voulait se débarrasser de son mari devenu malade, chagrin et insupportable. Un jour même elle avait demandé quelques sous à cette compagne pour acheter du sel d'oseille.

M. Delalé a reçu un rapport consignant ces déclarations qui ne peuvent que servir la cause de Joseph Vanschel.

TERRES. — On désire louer à Wattrelos, dans les environs du Sapin-Vert, de la Martinoire ou du Mont-à-Leux, des terres labourables, de préférence d'un seul tenant. On accepterait fermage en rapport avec la valeur des terres, soit à bail, soit par année. Ecrire au bureau du journal, 1, rue des Sept-Agaches, Lille, aux initiales D. L. V. F.

Aux chantiers de l'Hôtel-de-Ville. — Un manœuvre de maçon travaillant sur les chantiers de l'Hôtel-de-Ville, M. François Maillet, 21 ans, rue des Longues-Haies, cour Desbouvries, 11, a été sérieusement blessé aux doigts de la main droite en détachant une berline. Un repos de 20 jours lui a été prescrit.

— M. Fernand Bregetaer, apprenti-tailleur de pierres occupé sur les mêmes chantiers, a été blessé à la main et au pied gauches en manœuvrant un bloc de pierre. Le blessé, qui est âgé de 16 ans, et demeure rue Ma Campagne, 112, à Tourcoing, devra subir un repos de 15 jours.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE
OTTON-MOCHE, à LOMME
(PASSE A ROUBAIX, LE Mardi)

Deux cyclistes se rencontrent. — Un blessé. — Raymond Bridenbach 16 ans, avait été envoyé à la gare par son patron, M. Charles Hiban, constructeur, boulevard d'Halluin.

Sa mission terminée, il revenait en bicyclette. Rue d'Alsace, il fut accroché par un autre cycliste qui arrivait en sens inverse.

Tous deux roulèrent sur la chaussée. Raymond Bridenbach, dans sa chute, se brisa la clavicule gauche.

Il a reçu les soins de M. le docteur Ballenghien qui a estimé qu'un repos de 40 jours serait nécessaire à la guérison. Le blessé demeure rue Marengo, 13.

En tombant. — M. Théophile Debouvrie, 56 ans, peigneur, Grande-Rue, 133, s'est foulé le pied droit, hier matin, en tombant. Il a été admis à l'hôpital de la Fraternité.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Magnifique choix d'articles p^r BAPTÊMES rue du Priez, 5, Maison THOMAS Fils.

du 27 mars

Naissances. — Fernande Roosebom, rue Blanchemaille. — Alice Duponcheel, rue des Anges, cour Dupont, 1. — Raymond Poesart, quai de Gravelines, bateau « La Nive ». — Albertine Van Norden, rue du Pile, cour Hespel, 5. — Lucienne Dubois, boulevard de Cambrai. — Jeanne Hespel, boulevard de Cambrai. — Juste Rousselle, rue Fourcroy, cour Delmasure, 3. — Lucienne Troyon, rue de Blanchemaille. — Edouard Landuyt, rue d'Alger, cour Millecamps, 4. — Henriette Leruste, rue Boileau, 15. — Hélène Colbaut, rue Stéphon, 16.

Décès. — Irma Gyre, 49 ans, ménagère, rue de la Balance, 27. — Charles Vancoppenolle, 74 ans, fileur, rue du Caire, cour Lernould, 3. — Julien Demarez, 65 ans, charretier, rue Saint-Louis, 57. — Aimée Villez, 71 ans, ménagère, rue du Parc, 6. — Paul Debry, 78 ans, sans profession, rue Saint-Roch, 21.

SAVON LUMINOL Blancheur du linge Victor VAISSIER

WATTRELOS

Accident du travail. — Aux établissements Kuhlmann à Wattrelos, Vandenbrouck Rémi, 23 ans, demeurant en Belgique, a reçu une goutte d'acide dans l'œil gauche. 10 jours de repos. Docteur Leplat.

Expulsé. — La gendarmerie a arrêté Louis Paternoster, 55 ans, marchand de chiffons à Mouscron (Belgique), pour infraction à un arrêté d'expulsion.

WATTRELOS. — Du 27 mars. — Publications. — Désiré Leclercq, dégorgeur, et Marguerite Baeckelandt, soigneuse. — Arthur Duquesnoy, apprêteur, et Philomène Boy, bambrocheuse. — Jules Forment, tisserand, et Clémence Vandevelle, ménagère. — Henri Leibrecht, peigneur, et Marie Hubrecht, bambrocheuse. — Arthur Lejeune, apprêteur, et Zoé Hubaut, fileuse. — Claude Hollebecq, apprêteur, et Berthe Willaumez, couturière. — Alphonse Viaene, maçon, et Marie Braye, fileuse. — Antoine Chichet, préposé des Douanes, et Céline Dartois, soigneuse. — Jules Verdonck, donneur de trames, et Stéphanie Durinck, tisseuse. — Jean Liagre, employé de commerce, et Joséphine L........., ménagère.

Décès. — Henri Huslin, 72 ans 3 mois, tisserand, rue du Trou-de-Fouan.

CROIX

Mort d'un conseiller municipal. — Vendredi matin, est mort M. Paul Debry, conseiller municipal socialiste, doyen d'âge du conseil.

M. Debry, qui était âgé de 65 ans, avait été élu en 1896 sur la liste de M. Desbarbieux ; il fut réélu en 1900 et 1904 ; il était encore sur la liste des candidats pour mai prochain.

Tir. — Dimanche prochain, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, grand concours international de tir au fusil Gras-Jouvet et à la carabine, au siège de « La Revanche », estaminet du « Petit Riche », rue des Ogiers, près de la barrière de l'Allumette.— 400 francs de prix ; mise 0,50 centimes. — Primes chaque dimanche durant le concours.

La prime de haut nombre a été gagnée dimanche dernier par M. J. Mertier, le vaillant champion belge et celle du bas nombre par M. Dupont, de Croix.

Un attelage dans une façade. — Un camionneur, M. Prosper Lambert, 18 ans, demeurant à Wattrelos, rue Nost, 40, au service de M. Victor Vincent, marchand de pommes de terre, rue du Tilleul, à Roubaix, passait place St-Martin, vendredi matin, à 9 heures, avec un camion chargé de 3.173 kilos et traîné par deux chevaux.

A l'angle de la rue de la Gare, l'attelage ne put virer assez tôt et la flèche du véhicule heurta violemment le mur du Café « A l'Harmonie ». Le choc fut si rude qu'il brisa un volet et une partie du chambranle d'une fenêtre ; la flèche perça le mur à dix centimètres de la croisée. A ce moment, un consommateur était attablé dans le Café juste à l'endroit où le mur était troué ; il en fut quitte pour la peur. Les chevaux n'ont reçu aucune blessure.

WASQUEHAL

Pour assurer le succès de leurs institutions. — Ce n'est pas tout de créer des œuvres sociales, il faut en assurer le succès ou tout au moins écarter le risque d'un four. Nos édiles le savent et sont fertiles en expédients. Celui qu'ils ont imaginé pour garantir la prospérité de l'œuvre de la « Consultation des Nourrissons » n'est pas banal. Comme mercredi dernier se tenait à la mairie la séance mensuelle, il nous plut d'interroger quelques-unes des mères de famille qui venaient d'y porter leurs bébés aux joues pleines et roses.

Leur nombre relativement important — elles étaient une quarantaine — nous intriguait quelque peu, et nous portait à rechercher le motif de leur empressement, nous gardant bien d'ailleurs de critiquer l'institution en elle-même qui peut avoir, comme beaucoup d'autres, son utilité.

Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que pour beaucoup d'entre elles, il n'y avait dans cette démarche rien de spontané, mais qu'elle leur était imposée par l'administration sous menace, en cas d'abstention, de perdre les secours du bureau de bienfaisance. Ne pouvant en croire nos oreilles, nous fîmes observer que la prescription n'atteignait sans doute que les nourrissons confiés à leurs soins. Mais nullement : il s'agissait bien de leurs propres enfants qu'on les obligeait de soumettre, tous les mois, fussent-ils rayonnants de santé, au régime de la consultation.

Nous nous efforçâmes de calmer la mauvaise humeur de nos interlocutrices, non toutefois sans faire remarquer que s'il est bon de fonder des œuvres, il faut au moins laisser aux gens le loisir d'en profiter ou de s'en passer, et dans l'espèce, éviter de pousser l'arbitraire jusqu'à menacer de la faim le pauvre qui, en dépit de sa brillante santé, refuserait de consulter le médecin.

Revenu quelque peu de notre étonnement, nous nous disions : Quelles protestations, si les catholiques en faisaient autant !...

FLERS-BREUCQ

La Jeunesse Catholique. — Réunion extraordinaire demain dimanche, à l'issue de la grand'messe. Le secrétaire y donnera une causerie sur « Zola ».

FLERS-BREUCQ. — du 24 mars. — Décès. — M. Sénélar, ancien boucher de Roubaix, rue de Lille.

LYS-lez-LANNOY. — du 27 mars. — Naissance. — Saison Marie-Antoinette, rue Motte-Bossut.

Décès. — Lemahieu Mathilde, 6 mois, rue de la Mairie.

TOURCOING

Challenge Ad. Descourt. — Journée du 29 mars. — Cercle Athlétique Saint-Eloi 2 contre Association Amicale de Saint-Louis 2. Le match J. S. N. D. L. 2 - A. A. St-L. 3 est reporté à la demande de la J. S. N. D. L. au 12 avril.

Association Amicale de Saint-Louis (Section Sportive). — Journée du 29 mars.— A 11 h. 1/2, entraînement obligatoire pour les équipiers I et III.

A une heure, l'équipe II rencontrera sur le terrain de la rue de Seclin l'équipe correspondante du Cercle Athlétique Saint-Eloi, match comptant pour le Challenge Ad. Descourt.

Les meilleures conserves
Le plus grand choix
11, rue Carnot, « AU FAISAN DORÉ »

Accidents de travail. — Antoinette Augustinus, 18 ans, enfileuse, rue de Roubaix, coupure de l'ongle du médius droit. Docteur Aerts ; repos de 8 jours.

— Modeste Daels, 34 ans, domestique, rue du Maréchal-Brune, 26, s'est fracturé le poignet droit en tombant d'un camion dont il effectuait le chargement dans la cour de la gare aux marchandises. Docteur Dumont ; trente jours de repos.

— Jean Allart, 14 ans, petit rattacheur, rue Winoc-Chocqueel, 159, plaie contuse du pouce droit. Docteur Vanneufville ; repos de 8 jours.

— Hilarion Hollebecque, 25 ans, mécanicien, rue de Lille, 105, en burinant une pièce, a reçu un éclat de fer dans l'œil gauche. Docteur Bonte ; repos de 10 jours.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 27 mars

Naissances. — Delcambre Paul, rue La-Tour-d'Auvergne, 12. — Scalbert Albert, rue Claude-Bernard, 203. — Deroubaix Valentine, rue Verte, 112. — Scrite Louis, rue de Madagascar, 49.

Décès. — Rouche Augustine, 74 ans, rue d'Anvers, 48. — Leclercq Jules, 18 ans, et Obin Victor, 28 ans, rue Nationale, 122.

HALLUIN

Prélèvements d'échantillons de lait. — M. Thavernon, commissaire de police, a prélevé deux échantillons de lait à des marchands voyageant dans la rue et un troisième dans la maison d'un autre commerçant. Les prélèvements ont été expédiés à Lille pour être analysés.

L'état de M. J.-B. Dumortier, le charpentier blessé dans l'effondrement du cabaret Marianne Zabeth, est des plus satisfaisants, et si aucune complication ne se produit, il pourra reprendre son service dans une dizaine de jours. Quant aux autres ouvriers blessés légèrement, ils ont pu reprendre leur travail jeudi matin.

Objets volés retrouvés. — Mme Raynaert, cabaretière, rue Varna, fut victime, le 25 février dernier, d'un vol de deux corsages et un jupon. Il y a quelques jours, elle fit la rencontre de Mme C..., cabaretière, qui était vêtue d'un des corsages volés. M. le Commissaire de police averti, interrogea Mme C... ; celle-ci put prouver qu'elle n'était pour rien dans le vol, elle avait acheté ces vêtements ainsi que d'autres à un individu qui s'était présenté chez elle. La cabaretière restitua les corsages et le jupon à Mme Raynaert.

Ivresse. — La gendarmerie a arrêté Henri Declercq, 30 ans, tisserand, rue de Linselles, pour ivresse et injures.

HALLUIN. — Du 26 mars. — Naissance. — Boddin Maria, le Pilori.

Décès. — Prunez Yvonne, 5 mois, rue d'Arcole. — Dumont Alphonse, 48 ans, au Pellegrin.

RONCQ. — du 27 mars. — Décès. — Gabrielle Ghesquière, 13 ans, sans profession, au Blanc Four.

BONDUES. — Naissances. — Alicia Aelvoet. Mont. — Eugène De Mil, Bois blanc.

Décès. — Suzanne Flament, 5 mois, Cabu.

LINSELLES

Arrestation. — Sur mandat d'amener de M. Delalé, juge d'instruction, M. Beaucarenot, maréchal des logis de gendarmerie à Halluin, a arrêté Cyprien Vandenbroeke, dit « Casquette », 23 ans, se disant tisserand.

Il est accusé de plusieurs vols commis il y a bientôt deux ans, au Patronage et dans un estaminet, où des mesures d'étain avaient disparu. Le prisonnier sera conduit à Lille samedi matin.

MOUVAUX

Nos futurs soldats. — Les jeunes gens de Mouvaux, qui doivent se rendre sous les drapeaux à la fin de cette année, viennent de recevoir de la mairie un avis les invitant à se présenter jeudi prochain, dès 8 heures 1/2 du matin, à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, pour y passer le Conseil de révision. Les jeunes conscrits de cette année sont au nombre d'une soixantaine.

Petite correspondance. — Impossible jusqu'aujourd'hui. Espérons reproduire demain.

MOUVAUX-LES-FRANCS

Conférence sur la Patrie. — Comme nous l'avons annoncé, M. l'abbé Chantry a parlé, hier soir, du patriotisme, à la réunion de la Jeunesse Catholique des Francs que présidait M. l'abbé Castelnot, curé de la paroisse.

L'orateur, après avoir indiqué les succès rapides des théories hervéistes, antipatriotiques et antimilitaristes, expose clairement l'idée de patrie, les motifs d'aimer son pays et de le défendre au besoin. Il termine en montrant que la religion est le soutien naturel du dévouement au soldat.

Le succès du conférencier fut très grand. M. l'abbé Verschave, aumônier du groupe, le remercia, lui fit remarquer l'intérêt que les membres de la Jeunesse Catholique portent à leurs camarades de la caserne et donna ensuite quelques conseils particuliers aux jeunes gens.

LILLE

LES EXPROPRIATIONS

POUR LE NOUVEAU THÉATRE ET LA PÉNÉTRATION DU BOULEVARD LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Vendredi, à une heure après-midi, au local occupé par la seconde chambre, s'est réuni, sous la présidence de M. Mourmant, le jury chargé de régler les indemnités à payer par la ville aux propriétaires et locataires des terrains et immeubles nécessaires à l'élargissement de la rue des Suaires et de la rue des Oyers, à la construction d'un théâtre et à l'ouverture d'une rue entre la rue des Oyers et la rue des Sept-Sauts.

M. Prudhomme, juge au tribunal civil, occupait le siège de magistrat directeur.

La session se prolongera pendant plusieurs semaines.

Trois affaires seulement, sur trente-cinq, ont été discutées.

Première affaire

M. Auguste Demarcq-Semal, est boulanger place du Théâtre, numéros 44, et 42 en partie.

La ville lui a offert 40.000 francs d'indemnité.

Par l'organe de Me Fauchille, son avocat-conseil, la ville fait de nouvelles offres à l'audience, soit 44.000 francs pour la propriété et 10.000 francs pour l'occupation.

Me Fauchille insiste en indiquant ces sommes sur la nécessité des expropriations, et il demande au jury de ne pas se laisser aller à des exagérations, du genre de celles dont on n'a pas perdu le souvenir.

Me Herrent, qui plaide pour M. Demarcq, reconnaît comme son confrère la nécessité des grands travaux et des expropriations, mais il croit que le jury voudra bien aussi se souvenir des intérêts des expropriés.

La maison de M. Demarcq a été achetée 60.000 francs, disait M. Fauchille. La ville n'offre donc que 4000 francs de plus, fait remarquer Me Herrent.

En réalité, la maison a été payée 55.000 francs.

Les affaires marchaient bien, avant l'incendie du théâtre. Elles marchent mieux encore, aujourd'hui et on peut s'en rendre compte à l'examen des livres.

M. Demarcq demande une indemnité s'élevant à 100.650 francs pour la propriété et à 100.000 francs pour l'occupation.

Le jury se retire pour délibérer et, après vingt minutes, revient en séance.

Il accorde à M. Demarcq une indemnité totale de 129.800 francs.

Deuxième affaire

M. Gustave Derleppe, fabricant de crêpes, au sous-sol (cave des Quatre-Marteaux), place du Théâtre, 42.

M. Fauchille fait valoir que M. Derleppe occupe son emplacement, en vertu d'une location verbale, pour 600 fr. par an.

La ville offre 1500 fr.

M. Boyer-Chammard se présente pour M. Derleppe. Il démontre que la situation de la cave et la réputation dont le commerce de M. Derleppe jouit depuis longtemps ont contribué à former l'achalandage de sa maison. M. Derleppe, dit-il, ne gagne d'argent que parce qu'il se trouve place du Théâtre.

— Pas du tout, réplique Me Fauchille, l'industrie de M. Derleppe peut être transportée ailleurs. Il accuse sept à huit mille francs d'affaires par an, mais il pourra continuer ses affaires dans les mêmes conditions.

Me Boyer-Chammard conteste les appréciations de Me Fauchille et expose que la somme de 40.000 fr. demandée par M. Derleppe à titre d'indemnité n'est pas exagérée, d'autant plus qu'il peut continuer son commerce pendant quelques années encore et le céder, plus florissant, à son fils.

On passe à l'affaire suivante.

Troisième affaire

L'immeuble portant le n° 8 de la rue des Suaires est occupé par Mme Ve Rigal-Landrieu et Mlle Alphonsine André, marchandes de nouveautés ; Mlle Demeuninck, Mme Potié et Mlle Sophie André sont sous-locataires.

Me Fauchille, après avoir exposé que le commerce de Mme Rigal et de Mlle André peut-être repris ailleurs et les mêmes bénéfices réalisés, offre pour la ville une indemnité de 16.000 fr.

Me Boyer-Chammard donne des détails sur l'origine de l'association de Mme Rigal et de Mlle André, qui a débuté rue St-André. Ouvrières de talent, elles ont vu prospérer leur commerce ; les dames de la meilleure société lilloise étaient les clientes assidues de la maison et, dit Me Boyer-Chammard, à la grande joie de l'auditoire et de Me Fauchille, pour en donner un exemple, « je puis vous dire que les premières culottes de mon honorable confrère, Me Fauchille, ont été achetées chez Mme Rigal et Mlle André. »

Ces dames ont dû transporter leur commerce rue Esquermoise, où le loyer est plus cher ; leur déménagement a entraîné des frais ; leur réinstallation les contraindra à un chômage plus ou moins prolongé.

En s'appuyant sur les comptes de 1907, et pour les raisons qu'il vient d'énoncer, Me Boyer-Chammard demande pour ses clientes une indemnité totale de 86.902 fr. 82.

Pour Mlle Demeuninck, Mme Potié et Mlle André, sous-locataires, Me Boyer-Chammard demande 1000 fr. d'indemnité pour la première, et 500 fr. pour les deux autres.

Me Fauchille offre, au nom de la ville, 50 fr. aux trois personnes, à titre d'indemnité de déménagement.

Le jury se retire pour délibérer sur les deuxième et troisième affaires.

A sept heures moins le quart, il rentre dans la salle d'audience.

Sont accordées les indemnités ci-après :
7000 francs à M. Gustave Derleppe, marchand de crêpes ;
38.600 fr. à Mme Rigal et Mlle Alphonsine André ;
300 fr. à Mlle Demeuninck ;
150 fr. à Mlle Sophie André ;
150 fr. à Mme Potié.

COFFRES-FORTS GRUSON
CONTRE LE FEU ET LE VOL,
21, rue Royale, 21, LILLE

DUNKERQUE

Nouveau service régulier entre New-York et Dunkerque. — On annonce de New-York qu'une nouvelle Compagnie de navigation qui prendra la raison sociale « French-American Line », se propose d'établir un service mensuel régulier entre New-York et Dunkerque.

Des vapeurs affrétés seront employés pour débuter et le premier départ aura lieu de New-York le 3 mai.

DOUAI

Le Crime de Douai

LE REJET DU POURVOI DE LATZ

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Désiré Latz, condamné à la peine de mort par la Cour d'assises de Douai pour assassinat de la petite Suzanne Hornes.

Un bambin écrasé par un train

Vendredi soir, vers 5 heures, le jeune Vainet, 6 ans, revenant de l'école, a été écrasé par le chemin de fer de ceinture Boulevard Vauban. Il avait traversé la barrière qui à cet endroit sépare le chemin de fer du boulevard, et a été pris sous les roues d'un wagon, le mécanicien n'ayant pu le voir.

Le corps a été transporté chez ses parents, au coron de l'Enfant-Jésus.

L'ASSASSINAT de FLINES-LEZ RACHES

L'AUTOPSIE

M. le docteur Faucheux, médecin légiste, a pratiqué l'autopsie du cadavre de Mme Descatoires. La victime a reçu toute la charge de plomb, du n° 5, dans la région du cœur. D'après le médecin, la mort a été presque instantanée.

ON CHERCHE

Durant la matinée et une partie de l'après-midi, les magistrats ont entendu une dizaine de personnes. Quelques pistes ont été examinées, puis abandonnées. La police mobile de Lille a envoyé un inspecteur.

Dans le village, on dit beaucoup de choses, mais on ne possède sur l'auteur du crime que des renseignements peu précis.

En raison de l'importance de son chiffre d'affaires, la Grande Pharmacie de France 1, rue Faidherbe, à Lille, garantit ses produits toujours frais et d'une pureté absolue, qu'elle achète directement; ses expéditions pour le dehors, sont remises en gare dès réception des ordres, franco port et emballage pour toute commande comportant 10 francs de pharmacie pure, Spécialités et eaux minérales exceptées.

VALENCIENNES

LES VOLS DE MÉTAUX

Deux arrestations

Le commissaire et les inspecteurs de la mobile sont revenus jeudi à Valenciennes et ont repris l'enquête. L'après-midi et dans la soirée, jusqu'à une heure avancée, ils ont entendu, à propos des vols aux Aciéries du Nord-Est, de nombreux témoins qu'ils ont confrontés avec deux inculpés.

Finalement, Ernest Demarlière et Frédéric Lelièvre ont été arrêtés. Vendredi matin, tous deux ont été déférés au parquet, puis écroués après un premier interrogatoire.

Les quatre Évangiles
EN UN SEUL
Traduction nouvelle avec Notes, Cartes et Plans
Par le Chanoine WEBER
Superbe édition de 380 pages
Reliure toile : 0 fr. 50. — Franco : 0 fr. 60
L'extrême bon marché de cette édition ne nous permet pas de faire de remises sur le nombre, mais nous rappelons à nos correspondants que les paquets peuvent être joints aux colis de journaux, ce qui supprime les frais de port.
En vente à la Librairie de la Croix du Nord
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

DÉPÊCHES de la NUIT

La Ligue Patriotique des Françaises à Rome

Les déléguées de la Ligue Patriotique des Françaises ont continué leur pèlerinage à Rome.

M. l'abbé Herzog, procureur de St-Sulpice, leur a fait un petit sermon dans la basilique Vaticane.

Elles allèrent le soir à St-Laurent prier sur la tombe de Pie IX. Mgr Bardel a célébré pour elles une messe, hier matin, dans les catacombes.

Le Pape les recevra ce midi et prononcera un discours.

Le Pape vient d'accorder la décoration « Pro Ecclesia et Pontifice » à la présidente de la ligue, Mme la baronne Reille, et à la secrétaire, Mlle Frossard.

Les restes de Zola au Panthéon

UNE RÉUNION DE PROTESTATION

Paris. — Vendredi soir, a eu lieu, salle Wagram, une réunion de protestation contre le transfert des cendres d'Emile Zola au Panthéon.

Plus de 5000 personnes assistaient à la réunion.

La présidence d'honneur appartenait à M. Rochefort ; la présidence effective à M. de Marcère, sénateur, assisté de l'amiral Bienaimé.

MM. de Marcère, Oster, de la Patrie Française ; Flayelle, Lasies, Rochefort, le marquis de Montebello, Gaston Méry, le commandant Driant, P. et G. de Cassagnac, Marcel Habert et Henri de Noussane, ont pris successivement la parole et flétri l'auteur de la « Débâcle ».

L'assistance a applaudi chaleureusement tous les orateurs.

M. Barrès a prononcé un grand discours assez différent de celui qu'il avait prononcé devant la Chambre, plus clair et moins académique, et plein de verve ; il fut longuement acclamé.

La réunion prit fin à 10 heures et demie, au milieu du plus grand enthousiasme, par l'adoption de l'ordre du jour de protestation dont voici le texte :

« Les patriotes, réunis le 27 mars, salle Wagram, protestent contre le vote de la majorité parlementaire ; indignés de l'injure faite à nos grands hommes en plaçant Zola au Panthéon à côté d'eux, envoient à la famille du maréchal Lannes l'expression de toute leur sympathie ; rendent hommage à M. Barrès pour avoir été le courageux interprète de la conscience nationale ; félicitent la presse indépendante de l'énergie avec laquelle elle a combattu cette honte nationale ; remercient la Patrie Française de les avoir réunis pour exprimer leur indignation ; l'invitent à poursuivre une campagne qui a déjà fait triompher l'opinion nationale et la prient de faire afficher l'ordre du jour qu'ils ont voté dans toutes les communes de France.

A la sortie, la police est intervenue avec brutalité, des charges ont été faites et des bagarres ont éclaté.

Quarante arrestations ont été opérées pour coups et injures aux agents.

M. Lebon, officier de paix, a été blessé à la tête d'un coup de bâton.

Les scandales de l'Est

L'interpellation de M. Ferrette sur les scandales de l'Est dont nous parlons en 1re page, sera déposée au début de la séance de lundi.

On a raconté dans les couloirs de la Chambre que parmi les fournisseurs compromis dans cette affaire, l'un serait président de la Ligue des Droits de l'Homme de sa localité ; un autre, vénérable d'une loge.

Le Krach Rochette

DES PERQUISITIONS

M. Fatré, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu hier après-midi 23, boulevard Barbès, dans l'appartement occupé par M. Lacombe, chef de service à la Banque du Crédit Minier. Ce magistrat a saisi une nombreuse correspondance et des dossiers ayant trait aux affaires lancées par Rochette.

M. Berr aura à dépouiller ces dossiers qui viennent s'ajouter à ceux qu'il a déjà en sa possession.

Au Maroc

Les tribus — certaines du moins — consentent à soutenir la cause de Moulay-Hafid ; mais elles exigent de lui des armes et des chevaux, ce qui n'est pas la preuve d'un grand enthousiasme.

A Fez on continue de prêcher la guerre sainte dans les rues.

Un chef de police soupçonné de connivence avec les Hafidistes, a été destitué.

Les finances marocaines ne sont pas brillantes et les impôts rentrent difficilement.

Pas d'incidents militaires sérieux.

L'état sanitaire de nos troupes est satisfaisant.

NOUVELLES MILITAIRES

Réserve. — Les élèves-officiers de réserve dont les noms suivent sont nommés sous-lieutenants de réserve à dater du 1er avril :

Moures, du 6e chass., affecté au 3e hussards ; Llautey, du 27e drag., au 6e chass.

Etat-major. — Le chef de bataill. Berguin, hors cadre, à l'état-maj. du 7e corps, et les capitaines Naulin, de l'inf. hors cadre, à l'état-major de l'armée, et Brousaud, de l'artillerie hors cadres, à l'état-major du 19e corps sont nommés à l'état-major du commandement des troupes débarquées à Casablanca.

Génie. — Sont nommés à la 1re classe de leur grade et maintenus dans leur situation actuelle : Le capitaine en second Coquelet, du 3e régiment, 6e bataillon à Verdun ; le lieutenant en second Chatillon, du 3e régiment à Arras.

LES MORTS D'HIER

M. Edgard Zévort, recteur de l'académie de Caen, vient de mourir dans cette ville à l'âge de 66 ans.

L'ACCIDENT DE M. FARMAN

Paris. — Voici des détails sur l'accident dont a été victime vendredi matin M. Farman.

Son aéroplane avait déjà accompli un vol d'environ 1000 mètres. M. Farman songeait à exécuter un virage, lorsque dans la crainte de blesser une femme, il vira trop court et sa machine capota sur le côté gauche. M. Farman put encore arrêter l'allumage, mais il fut néanmoins projeté sur les parties brisées de sa machine. Les quelques personnes qui se trouvaient présentes se précipitèrent à son secours et le portèrent à une pharmacie voisine. Les blessures de M. Farman sont sans gravité, mais son aéroplane est fortement endommagé.

AGRESSION CONTRE UN BANQUIER

Toulon. — Le Parquet de Toulon instruit une grave affaire qui s'est produite à Hyères.

M. Hook, vice-consul d'Angleterre et banquier à Toulon, ferma comme de coutume son bureau à six heures du soir pour se rendre dans sa villa en compagnie de son neveu, lorsqu'à quelques mètres de son habitation ils furent assaillis par trois individus qui leur firent le coup du père François.

Ils enlevèrent à M. Hook et à son neveu deux sacs d'or dont la valeur est de 4.700 francs.

Ils prirent la fuite, abandonnant leurs victimes.

M. Hook a pu conserver son portefeuille contenant 20.000 francs.

LES AFFAIRES DE MACÉDOINE

M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères, a informé M. Denys-Cochin qu'il serait en mesure jeudi ou vendredi de répondre à la question que ce député veut lui poser sur les affaires de Macédoine.

Tous nos lecteurs nous câblent : Rien de meilleur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai.

INCENDIES DANS LE KENTUCKY

New-York, 27 mars. — Les incendies de fermes et d'entrepôts de tabac continuent à se produire dans tout le Kentucky. Les populations des districts ainsi ravagés par les brigands que la police est impuissante à arrêter, sont terrorisées. Hier, l'entrepôt de tabac de Covington a brûlé, les dégâts sont évalués à plusieurs millions de dollars.

Les 75.000 planteurs de tabac ont formé un syndicat pour prévenir ces incendies.

LE BAIN DE L'EXCELLENCE

Venise. — Au retour d'une promenade en gondole sur les lagunes de Venise, le chef du cabinet militaire de l'Empereur, le comte Hülsen-Haeseler a perdu pied en voulant gagner le quai et est tombé à l'eau.

Il a été saisi par un gondolier qui l'a aidé à remonter dans la gondole.

Une ville détruite par un tremblement de terre

New-York.— Des télégrammes de Mexico annoncent qu'un tremblement de terre s'est produit hier soir, y causant des dégâts énormes.

La ville de Silapa est détruite de fond en comble ; les ruines ont pris feu comme à San Francisco.

TEMPERATURE

Lille, le 27 mars.

Minimum, nuit, abrité	5·3
Minimum, nuit, découvert	2·6
Surface du sol, 8 h. du matin	6·2
A 1 mètre de profondeur	6·6
De l'air à l'ombre	9·8
Maximum, jour, à l'ombre	11·1
Maximum, jour, au soleil	15·2
Etat hygrométrique (8 h. m.)	0/0 83

Etat du ciel : Peu nuageux.

Direction du vent : N.

Baromètre. — Le 27 mars (8 h. du matin) la pression est de 772 m/m le 28 mars (8 heures du matin) la pression est de :

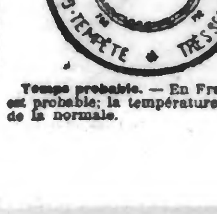

Temps probable. — En France, un ciel beau est probable; la température va se rapprocher de la normale.